

Laurent Wauquiez : "La spécificité de la Corse doit être reconnue dans la loi"

Député Les Républicains de la Haute-Loire, président du conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, l'ancien ministre Laurent Wauquiez sera aujourd'hui à Bastia en sa qualité de président de l'Association nationale des élus de montagne, au moment où la Corse relance son comité de massif. Bastia, où il a été stagiaire à la préfecture dans une première vie...

Qu'espérez-vous de la nouvelle mouture de la loi Montagne promise par François Hollande en octobre ?

Depuis plusieurs années, la solidarité à l'égard de la montagne recule. Nous avons basculé dans une logique qui concentre tout sur les grosses métropoles au détriment de la montagne et de la ruralité. Tout ce qui est extrêmement important pour la Corse. Nous voulons que cela s'arrête, et l'opportunité de l'acte II de la loi Montagne, arraché de haute lutte, c'est précisément d'arrêter ça.

"Un fonds de dotation pour le numérique et la téléphonie portable"

Quelles sont les attentes concrètes ?

D'abord, nous demandons qu'au niveau des dotations pour les communes, les communes de montagne en particulier, soit prise en compte la réalité géographique de la difficulté d'accès, beaucoup de voirie, beaucoup de dénivelés, beaucoup de relief. Ensuite, la montagne, c'est le château d'eau de la France et il est indispensable que cette dimension-là soit enfin reconnue. Enfin, il faut rendre la montagne accessible à tous les services publics modernes, la couverture internet et la téléphonie portable. Sur ces sujets-là, nous marchons sur la tête. À Marseille, ces technologies s'installent automatiquement et la ville ne paie rien, alors qu'ici, dans les communes du Cap Corse ou de Castagniccia, non seulement elles sont ab-



L'ancien ministre Laurent Wauquiez sera aujourd'hui à Bastia en sa qualité de président de l'Association nationale des élus de montagne.
/ PHOTO LA PROVENCE/ERIC CAMOIN

sentes mais on nous demande de payer pour les installer !

La CTC a déployé un programme pour couvrir le territoire en haut débit...

C'est précisément ce qui est injuste. La collectivité territoriale a été obligée de mettre de l'argent sur la table alors que la ville de Marseille, pour rester sur cet exemple, n'a pas eu à verser un seul centime. Ce que nous dénonçons, c'est que les territoires les plus pauvres sont contraints de payer pour avoir accès aux services qui sont apportés gratuitement sur

les territoires les plus riches. Nous souhaitons un fonds de dotation beaucoup plus important pour pouvoir apporter le numérique et la téléphonie portable partout où il n'y en a pas. Mais à côté de ça, il y a aussi, et surtout, les services publics au quotidien. Il y a les écoles et ce qu'elles représentent de vie pour la ruralité, mais aussi la question de la couverture sanitaire pour laquelle on souhaite des règles qui imposent aux jeunes médecins qui se forment de faire des stages dans les zones médicales défavorisées.

Vous vous exprimez en tant que président de l'Anem ou comme un des chefs de file nationaux de l'opposition ?

L'association des élus de la montagne unique, importante. La Corse y tient une place structurante. Elle rassemble des élus de gauche ainsi que de droite qui ont pour principe commun d'avoir un seul parti, celui de la montagne.

Le Massif corse que l'on a réactivé, vous y êtes attentif ?

Je suis l'initiative avec la plus grande attention au nom de l'association, bien sûr, mais aussi pour des raisons affectives qui me lient à ce territoire.

Nous voulons qu'à l'intérieur même de la future loi, la spécificité de la Corse et de ses communes, si particulières quand elles sont à la fois montagneuses et littorales, soit prise en considération.

Parfois, en effet, les lois Littoral et Montagne se télescopent, et la clarification n'a jamais été évidente à faire...

C'est un élément fondamental. On en a assez que ce soit depuis Paris que l'on dicte ce que l'on a le droit de faire ou pas chez nous. La loi doit donner davantage de latitude aux élus de la montagne pour qu'ils décident eux-mêmes ce qu'ils veulent faire du territoire où ils vivent.

Seriez-vous favorable à ce que la Corse, au-delà de la prise en considération de sa spécificité, bénéficie dans le cadre de cette future loi d'un statut particulier en tant qu'île métropolitaine ?

L'idée que nous défendons est simple : chaque massif est différent mais en même temps, tous les massifs sont de la montagne. Alors qu'il y ait une approche différente pour les stations des Alpes, pour ma montagne d'Auvergne ou pour la Corse qui est une montagne dans la mer, ça ne nous gêne pas.

Tout ceci doit s'insérer dans une logique d'ensemble cohérente mais qui consacre l'identité de chaque massif.

"Il ne faut plus d'un côté Paris et de l'autre le désert"

Vous militez pour que les communes rurales demeurent au cœur du dispositif. Construire, comme on le fait actuellement, de grandes intercommunalités, ça va dans le sens de l'histoire ?

Non, nous y sommes hostiles. Ces structures administratives toujours plus grandes et toujours plus éloignées, c'est une très mauvaise idée. Plus c'est gros, plus c'est loin des habitants et de la vie quotidienne. Nous avons dit plusieurs fois au gouvernement que c'était une erreur, que ce que l'on gagnait en taille à marche forcée, on le perdait en proximité.

Que pensez-vous de la création d'une collectivité unique ?

Je ne suis pas là pour me substituer aux élus de la Corse qui ont porté la réforme, mais je pense que les politiques publiques traitées au niveau du territoire sont susceptibles de gagner en efficacité. Mon rôle au niveau d'élu de la montagne, c'est de veiller à ce qu'à l'Assemblée nationale, on n'oublie ni la Corse, ni l'Auvergne, ni les Pyrénées, ni les Vosges.

Vous êtes à la tête d'une grande région. José Rossi, le leader de la droite à l'Assemblée de Corse, va demander au candidat de votre famille politique désigné pour la présidentielle de s'engager sur un dispositif de péroration qui rendrait les grandes régions économiquement solidaires de la Corse. C'est une bonne idée ?

Ce qu'il faut surtout, c'est qu'il y ait une solidarité de l'État à l'égard des collectivités les plus pauvres. C'était ça la promesse de la III^e République que les Corses ont contribué à bâtir : où qu'on soit sur le territoire français, la République veillait à ce que l'on ait accès aux mêmes chances. Aujourd'hui, on a un État qui a abandonné l'aménagement du territoire, qui ne met plus d'argent là-dessus et ça, ce n'est pas juste. Ma région englobe des territoires parmi les plus pauvres de France et d'autres qui sont riches. On est en droit d'exiger de l'État qu'il organise une solidarité territoriale. Il faudra qu'à l'occasion de la prochaine présidentielle, nous ayons un État qui réinvestisse sur la ruralité, sur la montagne, afin qu'il n'y ait plus d'un côté Paris et de l'autre le désert.

Propos recueillis par Jean-Marc RAFFAELLI

Bivouac à la citadelle

La réunion régionale de l'Anem se déroule ce matin à compter de 10 h 30 à l'auditorium du Palais des gouverneurs de Bastia. Cette séquence de mobilisation autour des grandes thématiques de la montagne sera animée par Laurent Wauquiez et Marie-Noëlle Battistel, présidente et secrétaire générale de l'Anem, les deux présidents du territoire, Gilles Simeoni et Jean-Guy Talamoni, Jean-Félix Acquaviva en sa qualité de président du comité de massif de Corse. Ce dernier demande l'inscription dans la loi d'un cadre spécifique pour la Corse qui instaure, entre autres, un statut d'île-montagne, une fiscalité adaptée, le transfert de la compétence sur les schémas intercommunaux. En fin de réunion, Julie-Agathe Bakalowicz, directrice régionale de la caisse des dépôts, et Didier Casas de Bouygues Télécom, interviendront en tant que partenaires des élus de montagne.




Pronti à Cumbatte !
INGAGHJETI VI

PIÙ D'INFURMAZIONE NANT À
GFCA-FOOT.COM

DU 4 AU 12 JUILLET :
ANCIENS ABONNÉS SOUHAITANT CONSERVER LEUR PLACE
DU 13 AU 21 JUILLET :
ANCIENS ABONNÉS SOUHAITANT CHANGER DE PLACE
À PARTIR DU 22 JUILLET :
CAMPAGNE D'ABONNEMENT OUVERTE À TOUS

SAISON 16-17	ANCIEN ABONNÉ	NOUVEL ABONNÉ	TARIF RÉDUIT*
POPULAIRES	120€ <small>(100,632€ (100%))</small>	140€ <small>(117,57€ (100%))</small>	60€ <small>(50,316€ (100%))</small>
1/4 DE VIRAGE	120€ <small>(100,632€ (100%))</small>	140€ <small>(117,57€ (100%))</small>	60€ <small>(50,316€ (100%))</small>
C. ALESSANDRI	270€ <small>(225,14,21€ (100%))</small>	300€ <small>(250,15,79€ (100%))</small>	-
F. TAGLIAGLIOLI	200€ <small>(166,10,53€ (100%))</small>	240€ <small>(200,12,63€ (100%))</small>	100€ <small>(83,5,26€ (100%))</small>
ESPACE VIP	SUR DEMANDE BILLETTERIE@GFCA-FOOT.COM		

**POINT DE VENTE UNIQUE AU STADE A. CASANOVA,
ACCÈS VIA LA TRIBUNE F. TAGLIAGLIOLI**